

Société d'Histoire de Brissac et de Quincé

Courrier n° 53

La famille de Cossé, le roi et la Ligue, Le château et la ville de Brissac pendant les guerres de religion 1562-1598

Le 1er mars 1562 s'ouvre une période de troubles et de violence inouïe de plus de trente ans. La famille de Cossé sera partie prenante dans cette guerre, à Paris, dans le royaume, en Anjou, et bien sûr à Brissac. Au moment le plus critique, pendant presque deux ans, d'avril 1589 à février 1591, la ville et le château sont l'un des principaux lieux d'affrontement¹ dans la province entre les troupes royales et celles de la Ligue catholique². Le château surtout³, situé à l'intersection des routes conduisant vers Doué et le Poitou, Saumur et la Touraine, et vers Chemillé et les Mauges. Il est, de plus, proche de la Loire et de Rochefort qui tiennent les seigneurs de Saint-Offange pour le parti catholique.

Ce qui semble caractériser cette guerre, c'est son caractère apparemment imprévisible. Une guerre faite d'allers et venues de troupes ravageant le pays, une guerre sans frontières ni humaines, ni physiques. Les fidélités se négocient et évoluent. Autour du bourg et du château de Brissac, des violences, certes, mais aussi des pourparlers, des accords dits de « composition » entre membres de la noblesse parfois apparentés ou se connaissant bien. Il ne faut pas oublier que les événements de Brissac font partie d'un tout, le duché d'Anjou à feu et à sang, et un royaume à vau-l'eau.

La force des événements a marqué les esprits pour longtemps. Tout d'abord, un témoin, Jean Louvet⁴, en a fait la chronique au fil des jours, des semaines et des mois en notant précisément le passage des années⁵. Ce greffier du présidial d'Angers s'attache certes aux faits de guerre - ceux de Brissac retiennent bien son attention - mais surtout, par sa grande sensibilité aux divers événements d'Angers et de la province, fait émerger une atmosphère générale lourde et inquiétante imprégnée d'émotions et de commotions. Le souvenir de la guerre civile reste

¹ Selon Ernest Mourin, *La Réforme et la Ligue en Anjou*, Paris, 1856, p. 327. Les autres lieux où se déroulent les principaux faits de guerre, en dehors d'Angers, sont Craon au nord-ouest et Rochefort sur la Loire, selon cet auteur. Il faudrait ajouter Saumur. Toute la province est touchée.

² Après la mort du duc d'Anjou le 10 juin 1584, le successeur du roi Henri III -sans enfant- est un protestant, Henri de Navarre. C'est dans ce contexte que se constitue en septembre la Ligue catholique pour la défense de la religion catholique, avec l'appui de l'Espagne du roi Philippe II.

³ Laurent Bourquin, *Les nobles, la ville et le roi. L'autorité nobiliaire en Anjou pendant les guerres de Religion*, Paris, Belin, 2001, p. 186 : « Le château le plus convoité fut incontestablement celui de Brissac ». La construction de ce château médiéval n'a guère été documentée avec certitude. Voir Nicolas Asseray, *Le château médiéval de Brissac en Anjou, XVe-XVIe siècles*, 2016, Mémoire de master 1, dir. Alain Salamagne.

⁴ Jean Louvet, *Récit véritable de tout ce qui est advenu digne de mémoire tant en la ville d'Angers, pays d'Anjou et autres lieux*. La partie de ce *Récit* qui correspond à notre sujet fut publiée sous le titre de « Journal » dans la *Revue de l'Anjou* en 1854, tome 1, p. 257 à 304, et t. 2, p. 1 à 64, p. 129 à 192, et p. 257 à 320.

⁵ Il est clair toutefois que l'auteur réécrit son *Récit* après coup, même s'il suit le cours des jours pour organiser son texte. Ce n'est donc pas à proprement parler un « Journal ».

vif au XVII^e siècle chez Joseph Grandet⁶ et Barthélemy Roger⁷ et n'a cessé depuis d'intéresser les Angevins⁸ et les chercheurs⁹.

I. D'un parti à l'autre : les Brissac dans la guerre (1562-1588)

Au service du roi : 1562-1584

La famille de Cossé, par sa position à la cour du roi, jouissait d'un grand prestige en Anjou¹⁰. Lors de son grand tour de France avec sa mère, Catherine de Médicis – du 24 janvier 1564 au 1^{er} mai 1566-, le jeune roi Charles IX rendit visite aux Cossé, d'une part à Brissac le 5 octobre 1565 dans le château de Charles 1^{er}¹¹, d'autre part à Gonnord, les deux jours suivants, chez son frère Artus, alors gouverneur d'Anjou et bientôt maréchal de France. Charles IX revint en Anjou en février 1570 et fit de nouveau étape à Brissac. C'était une insigne faveur de la part du roi aux Cossé-Brissac, une attention royale qui les plaçait aux premiers rangs de la noblesse angevine.

Le roi s'appuyait ainsi sur les grandes familles pour affirmer son autorité dans un royaume divisé par la guerre civile depuis 1562. Les Cossé servent fidèlement Charles IX jusqu'à sa mort en 1574. Ainsi Timoléon de Cossé, aîné du maréchal de Brissac, participe-t-il avec vaillance aux premières guerres de religion comme colonel des Bandes du Piémont¹². La famille en paie aussi le prix. Ce jeune seigneur meurt au combat contre les protestants le 28 avril 1569 sous les murs de Mucidan en Périgord¹³.

L'attention que portent les chroniqueurs à Timoléon de Cossé montre l'espoir qu'il avait suscité. L'Angevin Jean Louvet note ainsi sa disparition : « Bien regretté des catholiques », il lui « fust fait grand honneur par le commandement du roy » lors de son enterrement en l'église du couvent des Célestins à Paris, « auquel on donna tittre de grand fauconnier de France et collonel de l'infanterye françoise.¹⁴ » Pierre de Bourdeille, sieur de Brantôme, lui consacre quelques pages de ses *Grands capitaines françois*, mais lui reproche sa cruauté au combat, son goût du sang versé¹⁵. Agrippa d'Aubigné, du côté protestant, relève également

⁶ « Journal historique de tout ce qui s'est passé au siège de Brissac pendant la Ligue », Joseph Grandet (1646-1724), prêtre de Saint-Sulpice, curé de la paroisse Sainte-Croix, dans *Collection de notes et de documents sur l'Anjou*, Manuscrit 1022, t. 2, s.d., Bibliothèque municipale d'Angers (à suivre : BMA).

⁷ Barthélemy Roger, *Histoire d'Anjou*, s.d., (vers 1670), Angers, 1852.

⁸ Ernest Mourin, *La Réforme et la Ligue en Anjou*, Paris, 1856 ; Louis Raimbault, *Histoire du château de Brissac et des familles qui l'ont possédé*, 1889 ; Baron de Wismes, *L'Anjou historique, archéologie et pittoresque*, 1854-1856, réédition 1982, introduction et entrée : « Brissac » ; Charles Gautier, *Histoire de Brissac, de son château et des familles qui l'ont possédé*, 1919.

⁹ Laurent Bourquin, *Idem*.

¹⁰ « En Anjou, les principaux notables de la province, dans la première moitié du XVI^e siècle, étaient les Cossé, qui se transmirent le titre de gouverneur pendant trois générations. » *Idem*, p. 30.

¹¹ Le comte de Brissac Charles 1^{er}, maréchal de France, était mort le 31 décembre précédent.

¹² Voir Brantôme, *Œuvres complètes de Pierre de Bourdeille*, t. VI, publiées par Ludovic Lalanne, 1873, p. 128 - 132. « Tout jeune garçonnet qu'il estoit, donnoit à tout le monde une très admirable et bonne opinion de luy », p. 129. Brantôme réprovoque toutefois sa cruauté au combat : p. 131.

¹³ Timoléon de Cossé avait 26 ans. Il avait activement participé à la bataille de Jarnac quelques semaines plus tôt (13 mars 1569) sous les ordres du duc d'Anjou, frère du roi. Voir Agrippa d'Aubigné, *Histoire universelle*, t. 3, 1568-1572, chap. VIII, p. 50 (publiée par la Société de l'Histoire de France, par le baron de Ruble, 1889). Brissac fut tué d'une arquebusade lors du siège de Mucidan. L'éloge d'Agrippa d'Aubigné n'est guère chaleureux.

¹⁴ Jean Louvet, *Idem*, t. 1, p. 297.

¹⁵ Brantôme, *Idem*, p. 131.

son ardeur au combat : son nom « desjà effroyable aux ennemis », et son « cœur insatiable d'honneur préparoyent à tout ce que l'on peut espérer¹⁶. » Son jeune frère Charles prit aussitôt le titre de comte de Brissac, et sa charge de colonel d'infanterie.



Fonds du duché de Brissac¹⁷
Archives départementales 49

Si les Cossé sont au cœur du conflit armé, le château et la ville de Brissac ne paraissent guère encore touchés par la guerre pourtant très proche. En mars 1568, les huguenots du Poitou pillent l'église de Saint-Aubin-de-Luigné, rançonnent le curé, et prirent en otage celui de Chanzeau¹⁸. Le 1^{er} septembre, les protestants entrèrent à Châteaugontier « où ils firent, selon Jean Louvet¹⁹, de grands ravaiges, pilleries, volleries (...) » ce qui provoqua un afflux de réfugiés à Angers. Cependant, le gros des combats se fit pendant l'automne le long de la Loire, non loin de Saumur : les troupes protestantes du prince de Condé parvinrent à passer le fleuve entre Saint-Rémy et Saint-Maur en direction du sud.

Mais le point de vue de nos sources est celui de Jean Louvet, favorable aux catholiques, qui s'épouvante de voir des protestants un peu partout dans la province, sans toujours inscrire dans son récit la présence, naturelle à ses yeux, des troupes royales. Il note ainsi le pillage par

¹⁶ Agrippa d'Aubigné, *Idem*, p. 60.

¹⁷ Je remercie Charles-André de Cossé-Brissac, duc de Brissac, pour l'accès au fonds du duché déposé aux archives du département.

¹⁸ Jean Louvet, *idem*, p. 289.

¹⁹ *Id.*, p. 292.

les huguenots de Chalonnes à la fin décembre 1568, avec un incendie provoqué dans l'église Saint-Maurille, et la prise en otage d'habitants²⁰, s'alarme de leur présence à Doué, Chemillé et Vihiers en juillet 1569²¹. Par contre, il s'apaise en 1571 de voir un grand seigneur angevin, le maréchal Artus de Cossé, sieur de Gonnord, chargé par le roi de gérer à Angers l'édit de pacification de Saint-Germain (8 août 1570), et de parlementer à La Rochelle avec les « rebelles » huguenots²².

Après la répression qui s'abattit sur les notables protestants angevins pendant l'été 1572 – l'été de la Saint-Barthélemy-, la reine mère fit de nouveau appel à Artus de Cossé -le 23 septembre- pour apaiser l'Anjou, l'enjoignant « de faire derechef expresse deffense à toutes personnes (...) de piller et saccager en aucune sorte que ce soit, soubz couleur et prétexte de la religion (...)»²³ Les violences contre les protestants d'Angers cessèrent, mais pas les exactions des troupes tant royales que huguenotes « qui gastoient, pilloient et ruinoient tout » en Anjou, Poitou et Bretagne²⁴. En février 1574 – Charles IX meurt le 30 mai- des troupes du roi de Navarre sont à Tigné et à Passavant ; en juillet, l'église de La Poitevinière est brûlée... Le roi tient solidement les Ponts-de-Cé et Saumur (en plus d'Angers), le plat pays est soumis aux va-et-vient des soldats. Vu l'importance de la famille de Brissac et de son château, on peut penser qu'il ne s'y passe pas d'action militaire d'envergure : Jean Louvet n'aurait pas manqué de le signaler.

Le doute s'installe : 1584

Les Cossé-Brissac restèrent fidèles à Henri III jusqu'à la mort de François d'Alençon, duc d'Anjou, jeune frère du roi, le 10 juin 1584. Le roi Henri étant sans enfant, à son décès, le trône de France devait de droit échoir à Henri de Navarre, prince protestant. Fidélité au roi ? À la religion catholique ? Le doute dut d'autant plus s'installer que, en septembre 1584, à Nancy, les ducs de Guise, de Mayenne et de Nevers se constituèrent en une Ligue pour défendre la religion catholique, et appelèrent la noblesse à les rejoindre. Cet événement majeur aura ses conséquences à Brissac.

Cependant, Henri III continua sa confiance à Charles II de Cossé. Il le nomma le 13 juillet 1584 gouverneur de la ville et du château d'Angers. Le roi le considérait donc comme un relais essentiel de son autorité dans la province. Jean Louvet note bien sûr l'arrivée du nouveau gouverneur, sans commentaire²⁵. Le chroniqueur note encore que, le 28 avril 1585, le comte de Brissac fait une entrée solennelle dans Angers aux côtés du duc d'Elboeuf, Charles 1^{er} de Lorraine Guise²⁶. Ces deux grands seigneurs catholiques n'ont toujours pas déserté alors le parti du roi.

Il semble bien cependant que le doute se soit installé à Angers envers le comte de Brissac. Les habitants -pourtant majoritairement favorables au parti catholique- prennent les armes en juin par crainte que le gouverneur du château fasse entrer en ville ses compagnies de soldats qu'il entretenait dans les faubourgs et aux environs. Pire pour lui : le château d'Angers, dont

²⁰ *Id.*, p. 295.

²¹ *Id.*, p. 298 – 299.

²² *Id.*, p. 304.

²³ Laurent Bourquin, *Idem*, p. 92.

²⁴ Jean Louvet, *Idem*, t. 2, p. 15.

²⁵ *Id.*, p. 53 : « au mois de juillet 1584, M. le comte de Brissac fust reçu gouverneur au chasteau d'Angers et de la ville ».

²⁶ *Id.*, p. 55. Le duc d'Elboeuf (1556-1605) et le comte de Brissac entrent par la porte Saint-Michel.

il avait la garde de par le roi, fut pris par quelques hommes de main²⁷. Quelle était dès lors sa fidélité vis-à-vis d'Henri III ? Dès sa nomination comme gouverneur, la cour le suspectait déjà de proximité avec la Ligue, et « n'avait pas une haute idée de sa moralité²⁸. »

La peur s'installe-t-elle dans la population ? On peut le penser tant les figures de proue de la province paraissent dans l'incertitude. On s'en remet alors aux signes qui trahissent une atmosphère menaçante : en cette année 1584, comme nous venons de le voir, meurt le duc d'Anjou, François d'Alençon, jeune frère du roi ; « en laditte année, il plut du sang en la ville des Ponts-de-Cé²⁹. » En ces années troubles, la nature envoie donc des signes : épisode de sécheresse, menace des loups, tremblements de terre à répétition... Les « torcheurs de rotte³⁰ » (huguenots) rançonnent les habitants, les « courses » des bandes armées de l'un et de l'autre camp saccagent et ruinent le plat pays.

II. Brissac, ville et château, dans la guerre (1588-1592)

Il n'y a pas que la terre qui tremble en Anjou³¹. « Il ne s'est jamais veu sy malheureuse guerre, de veoir les catholiques bandez les ungs contre les aultres, les gens de guerre brusler les maisons (...) qui sont les punitions que Dieu envoie sur son peuple pour ses péchez³². » La province est en émoi. En septembre 1588, les troupes du roi de Navarre, héritier de la couronne, sont proches des Ponts-de-Cé. En avril de l'année suivante, le futur roi place dans Brissac une petite garnison³³. Après s'être assuré de Saumur, « Henri s'empara du château comme de la ville (de Brissac) dont les portes étaient alors défendues par quelques fortifications³⁴. »

Le comte de Brissac était alors clairement passé dans le camp de la Ligue catholique. En février 1589, Henri III, depuis Blois où il aurait pu le tenir prisonnier, le renvoya en sa « maison », « à la charge de ne porter les armes contre luy³⁵. » Il s'empressa cependant de le faire en cherchant à s'emparer d'Angers au profit des catholiques. En mars 1589, ses troupes entrèrent dans les faubourgs, pénétrèrent même en ville par la Porte lyonnaise : « Le comte de Brissac alloit par les rues, pour esmouvoir davantage lesdicts habitants à tenir bon et que c'estoient les huguenotz et hérétiques qui vouloient, avec l'assistance des faulx catholiques qui les maintenaient, s'emparer de ladicte ville et en chasser les bons catholiques (...)»³⁶ Les habitants d'Angers ne lui firent pas confiance, et traitèrent avec le gouverneur du roi pour préserver leur ville.

Premier siège de Brissac : Toussaint 1589

²⁷ Le 24 septembre 1585. *Id.*, p. 55-56. Le château fut rendu au roi le 24 octobre suivant. Selon Jean Louvet, le comte de Brissac a beaucoup perdu dans cette mauvaise affaire, son poste de gouverneur, bien sûr, et beaucoup de richesses qu'il y avait entreposées : « vaisselle d'or et d'argent, pierreries et une licorne, tapisseries et aultres trésors qu'on estimait valloir deux cent mille. »

²⁸ Selon Ernest Mourin, *Idem*, p. 141. Pierre de l'Estoile, *Journal de Henri III*, cité par E. Mourin, même page.

²⁹ Jean Louvet, *Idem.*, p. 53.

³⁰ *Id.*, p. 61.

³¹ Jean Louvet, *Idem*, tome deuxième, note un grand tremblement de terre en mars 1589, p. 130.

³² Jean Louvet, *Id.*, p. 158.

³³ Laurent Bourquin, *Idem.*, p.187.

³⁴ Selon Jacques Rangeard (1723-1797), *Mémoires pour servir à l'histoire du Calvinisme et de la Ligue en Anjou*. BMA, manuscrit 1019, folio 188. Également Ernest Mourin, *Idem*, p. 328.

³⁵ Jean Louvet, *idem*, p. 141.

³⁶ *Id.*, p. 145.

Les faits se déroulent du 21 octobre au 1^{er} novembre suivant. C'est un acte de guerre des catholiques de la Sainte-Union (la Ligue) contre Brissac et son château tenus par une petite garnison mise en place par Henri de Navarre en avril précédent (cf. ci-dessus). Étrangement, le chef de maison, Charles de Cossé, n'est pas présent dans cette action, comme d'ailleurs dans les actes de guerre qui vont se succéder pendant deux ans à Brissac. Son échec à Angers au mois de mars précédent explique certainement son éloignement de la province. De plus, l'artillerie jouant un rôle important lors des sièges, la perte du château qui pouvait s'ensuivre -les exemples sont nombreux en Anjou- devait préoccuper le comte de Brissac.

La population de Brissac, quant à elle, était tout acquise à la cause catholique : le samedi 21 octobre, « le chasteau de Brissac a esté surprins par les catholicques de l'unyon, et lesquels ont entré en la cour dudict chasteau, et assemblé la popullace du païs pour tascher à le prendre du tout, et chasser ceulx qui estoient dedans, tenant le party du roy de Navarre (...)»³⁷ » La ville et la grande cour médiévale étaient donc aux mains des assaillants ligueurs du capitaine La Ralde, un familier de Charles de Cossé. Les royaux s'étaient réfugiés dans le château séparé de la cour castrale par un fossé. Brissac devint alors un enjeu stratégique important à proximité des Ponts-de-Cé (tenus par les royaux) et de Rochefort (aux mains de la Ligue).

Ce fut une action d'envergure. Le comte de La Rochepot, gouverneur de la province, s'approcha de Brissac le 24 octobre « avec le plus grant nombre d'hommes et huguenotz qu'il auroit pu mener pour reprendre ledict chasteau³⁸ », mais dut renoncer : les troupes de La Ralde étaient trop nombreuses... Le jour de la Toussaint, renforcé par des compagnies venues de Saumur, le gouverneur « auroit sorti dudict Pont-de-Cé (...) avec environ de quatre cents hommes tant de cheval que de pié », mais préféra finalement composer avec les ligueurs pour ne pas exposer ses soldats ni mettre en péril le château³⁹. Selon l'accord conclu, d'une part, les royaux devaient quitter la forteresse, d'autre part, les ligueurs promirent d'évacuer la cour et la ville ; l'accord prévoyait aussi qu'une garnison mi-partie (du roi et de la Ligue) occuperait les lieux, commandée par le seigneur de Saint-Jean-des-Mauvrets, Jean de Châteaubriant. C'était un échec pour l'autorité du roi dans la province, une perte aussi pour les armées royales qui renonçaient à la place de Brissac⁴⁰. D'autant plus que la garnison ne tint pas sa parole, et se déclara pour la Ligue quelques mois plus tard.

Deuxième siège de Brissac, pillage du bourg : 6 janvier 1590

Les ligueurs tenaient donc le plat pays au sud de la Loire, la fortification de Mécrin à Saint-Jean-des-Mauvrets, à la sortie des Ponts-de-Cé, la ville et le château de Brissac. C'était insupportable pour les hommes du roi, le gouverneur La Rochepot, et le capitaine du château et de la ville d'Angers, Pierre de Donadieu, seigneur de Puycharic. D'autant que « ceulx qui

³⁷ *Id*, p. 165. Jean Louvet évite alors, dans son *Récit*, de nommer Henri de Navarre comme roi de France.

³⁸ *Id*, p. 166. Même chose pour les citations suivantes.

³⁹ Selon Jacques Rangeard, *Idem*, folio 200 : « Le désir de conserver cette maison qu'un siège allait mettre en ruine et l'incertitude du sort des armes entre deux troupes à peu près de même force, fit arrêter entre les deux commandans de remettre la place au seigneur de Saint-Jean-des-Mauvrets avec une garnison composée d'un pareil nombre de soldats des deux parties (...) »

⁴⁰ Sur cet épisode de guerre, voir également Joseph Grandet : « Journal historique de tout ce qui s'est passé au siège de Brissac pendant la Ligue », dans *Collection de notes et de documents sur l'Anjou*, manuscrit 1022, tome 2, BMA.

estoient en garnison et qui tenoient Brissac et Mecrain » se firent aussi connaître « par les volleryes qu'ilz faisoient aux marchands, et indifféremment à toutes sortes de personnes⁴¹. » Cette deuxième intervention des forces royales, commandée par Puycharic, fut violente, animée par le ressentiment dû aux promesses non tenues. Le 6 janvier, Puycharic prit le bourg, s'empara de l'église après en avoir fait sauter la porte avec une charge d'explosif (« un pétard »), et fit beaucoup de prisonniers de la Ligue. Mais il avait lui-même perdu beaucoup de ses hommes, dont son neveu tué dans l'attaque de Saint-Vincent. Incapable de prendre le château, il porta sa colère contre la ville -et aussi contre le quartier des « Barrières⁴²-, qu'il pillait et détruisait en partie : le prouvent des « déclarations » plus tardives au seigneur de Brissac portant sur des maisons ruinées par les guerres⁴³. Cette mise à sac ruinait aussi l'image des troupes royales chargées de protéger les habitants. Pour compléter cet échec, Puycharic échoua également devant le fort de Mécrin, à deux pas des Ponts-de-Cé, point essentiel des forces du roi. Il y perdit encore des soldats, avant de renoncer et de revenir à Angers.

Troisième siège de Brissac : jeudi 1^{er} mars 1590

L'humiliation subie ne pouvait restée impunie. Les royaux, cette fois, mirent les moyens, c'est-à-dire, dans cette guerre, des canons. Jean Louvet, dans son *Récit*, n'omet pas de noter la présence et -souvent- le nombre de canons dans les opérations militaires, canons transportés par terre ou par voie fluviale. Les murs fortifiés n'y résistent guère. Le 1^{er} mars, La Rochepot partit assiéger Brissac avec un canon venu de Tours aux Ponts-de-Cé.

Devant la menace, « ceux de dedans (du château) (en) aiant eu avis⁴⁴ », *i.e.* les assiégés ligueurs, firent aussitôt appel à Charles de Montmorency, duc de Damville, l'époux de Renée de Cossé, fille d'Artus de Cossé-Gonnord. Damville était amiral de France, Artus de Cossé avait été maréchal. La Rochepot dut accepter la « composition. » Les assiégés perdaient certes leur position, mais le château était sauvé pour cette fois. La Rochepot, libéré de Brissac, fut beaucoup plus dur avec le fort de Mécrin dont il s'empara, et surtout avec le bourg de Rochefort, les Lombardières et Béhuard où il exerça sans retenue sa vengeance : le lundi 5 mars, l'église de Rochefort fut prise, le bourg pillé, des femmes violées.

Bataille de Brissac et quatrième siège : été 1590

L'été 1590, deux événements particulièrement violents eurent lieu à Brissac. Le premier, le 16 juillet. La Rochepot, « aiant fait amas de quavallerie, noblesse et soldatz (...)»⁴⁵, choisit Brissac pour réunir ses troupes « pour dresser leurs armes », *i.e.* préparer un plan de bataille pour réduire à l'obéissance Chalonnes, Chemillé, Beaupréau toutes acquises au parti catholique du côté du Poitou. L'idée était aussi, au moment des récoltes, d'empêcher les habitants de « d'enlever les fruitz. » Le blé était déjà une arme de guerre... La Rochepot avait réuni une importante armée de quelque 2500 hommes, cavaliers et hommes de pied. Le plan du gouverneur de l'Anjou comprenait aussi une manœuvre par la Loire : quatre gros canons

⁴¹ Comme l'avoue Jean Louvet, pourtant très favorable à la Ligue : *Idem*, p. 168. Même chose pour les informations qui suivent.

⁴² L'arche dite des Barrières était située sur la chaussée du grand étang.

⁴³ Par exemple : 188 J 29, fief de Brissac, fol 96, 10 janvier 1603, déclaration de Pierre Delhommeau, « une maison ruinée par les guerres dernières aux Barrières. »

⁴⁴ Jean Louvet, *idem*, p. 170. Même chose pour les informations suivantes.

⁴⁵ *Id.*, p. 174. Même chose pour les informations suivantes. Jacques Rangeard, *Idem*, fol. 210, situe l'événement au 17 juillet.

furent chargés quelques jours plus tard au Port-Ligny du château d'Angers pour être conduits à Chalonnes⁴⁶. Il comptait sans doute prendre en étau par terre et par eau cette ville non suffisamment fortifiée pour résister au feu de l'artillerie.

Rien ne se passa comme prévu. Sur la Loire, les « charrières » (bateaux) chargées de canons réussirent certes à passer Rochefort sous les tirs de canons et d'arquebuses des ligueurs de Saint-Offange. Mais à Brissac, le capitaine du château était de nouveau discrètement passé dans le parti adverse au roi, et soutenait de fait les actions de la Ligue. Ce qui facilita grandement la violente charge d'un gentilhomme ligueur contre l'armée de La Rochepot : le 20 juillet, les troupes du gouverneur furent attaquées dans le bourg de Brissac. Charles de Souvigné, seigneur de La Roche-Bousseau⁴⁷, et ses hommes bousculèrent durement les troupes du roi qui se reconstituèrent à Chemillé après la perte de beaucoup d'hommes. Le château était de nouveau dans les mains de la Ligue. Au milieu de l'été 1590, tout était à refaire pour le gouverneur...

Le deuxième événement de cette bataille de Brissac de l'été 1590 commença le 12 août⁴⁸. La Rochepot entreprit ce jour le quatrième siège du château avec quelque 1500 hommes et deux pièces de canon pour « battre » les murs de la forteresse toujours ligueuse. Face à la menace pour le château, les assiégés firent accord de composition avec le gouverneur de le rendre à une date convenue « s'il ne leur venait aucun secours. »

Or le secours arriva au dernier moment, le 30 août, vers 10 - 11 heures du soir, quand le délai était quasiment échu. Le baron de Blaison, Gabriel de Goulaines, et autres seigneurs de la Ligue, « auroient donné dans les barricades sy rudement, que ceulx du party du roy auroient été contrainctz les quitter (...) » Il y eut de nouveau beaucoup de morts de part et d'autre. La Rochepot réussit de justesse à sauver ses canons.

Cependant le siège ne fut pas levé. La Rochepot « auroit fait jouer le canon devant ledict chasteau, qui auroit fait quelques bresches que ceulx de dans auroient tost réparées (...) » Ses hommes posèrent même des échelles pour monter sur les murs et investir la forteresse. C'est intéressant d'imaginer la scène ! (Voir extrait de plan ci-dessous) Serait-ce côté nord, du côté du haut pont-levis et de la ville ? Mais la profonde tranchée où passe la route de Doué rend l'opération difficile. À l'ouest et au sud, les larges fossés alimentés par les eaux de l'Aubance interdisent, semble-t-il, la pose d'échelles⁴⁹. Il reste donc l'est, là où la grande route royale longe les murailles médiévales. Mais rien ne l'atteste.

Quoiqu'il en soit, les assiégés renversèrent les échelles. Ils venaient de recevoir des renforts et des denrées de la part de M. de Goulaines, et ne voulurent rien lâcher. La Rochepot tenta bien d'obtenir en toute diligence des renforts du maire d'Angers, qui les lui envoya aussitôt. Les catholiques de la milice urbaine refusèrent d'aller au-delà des Ponts-de-Cé : Brissac était hors de leur périmètre d'intervention... Le premier septembre, La Rochepot leva le siège de Brissac. L'infatigable gouverneur fidèle au service du roi devait aller au plus vite combattre d'autres ligueurs à Sablé. Le 5 septembre, M. de Goulaines et ses nombreuses troupes, bien

⁴⁶ Selon Jean Louvet, *idem*, p. 174, « deux pièces d'Almagne, une couleuvrine, et une aultre pièce qui auroit été amenée de Tours »,

⁴⁷ Laurent Bourquin, *Idem*, p. 187. Version quelque peu différente par Jacques Rangeard, *Idem*, fol. 210.

⁴⁸ Jean Louvet, *idem*, p. 177. Même chose pour les données qui suivent.

⁴⁹ Joseph Grandet, *Idem*, affirme le contraire : « les ligueurs (...) s'opposèrent de toutes leurs forces aux escalades qu'on posoit aux murailles, et se défendirent si vaillamment qu'ils tuèrent nombre des assiégeans et renversèrent dans les fossés ceux qui vouloient y monter par des eschelles », mais son *Mémoire* contient par ailleurs quelques notables approximations.

C'est peut-être la dame, comtesse de Brissac, Judith d'Acigné⁵², qui joua le rôle principal dans l'épilogue de cette dangereuse situation. Alors que son mari était l'un des chefs de la Ligue, elle avait obtenu l'autorisation de demeurer au château après l'humiliant échec de La Rochepot lors du dernier siège en août - septembre de l'année précédente. Mieux encore, mainlevée de tous ses biens saisis par le roi (« à raison que le comte de Brissac estoit du party de MM les princes catholiques⁵³ ») venait de lui être accordée. Mais il y avait des conditions : « mettre ledict chasteau de Brissac en l'obéissance du roi de Navarre (le roi de France, en fait), et de faire mettre le capitaine qui commandait dedans, et les soldatz y estant, hors ledict chasteau. » Les autres forteresses sous autorité des Cossé étaient concernées par l'accord, comme celle de Pouancé. Judith d'Acigné ne put réaliser ses promesses. Au moment du siège, elle venait de se réfugier auprès de Charles de Montmorency, marié également à l'une des filles d'Artus de Cossé-Gonnord, présent au siège sous le commandement du prince de Conti. L'autorité du roi se diluait quelque peu dans une affaire de famille.

Alors que la garnison ligueuse était déterminée à la guerre, et que le prince était tout aussi décidé à abattre toute résistance, la comtesse de Brissac obtint l'autorisation pour une dernière tentative : retourner au château depuis les Ponts-de-Cé où elle était réfugiée, « pour tascher à composer et faire lever le siège » : elle voulait conserver le château debout. Elle se heurta au capitaine de la garnison qui ne voulut obéir qu'à celui qui lui avait confié la garde de la place, M. de Mercœur, chef de la Ligue. Il fallut donc attendre... Quand l'ordre d'évacuer arriva, madame de Brissac put rentrer dans sa demeure sous la promesse « qu'il n'y auroit aucunes garnisons de part ny d'autre, et ce pour évitter la ruisne et démollition dudict chasteau. » Les ligueurs avaient obtenu les honneurs de la guerre : ils partirent le 6 février, après un mois de siège, et quasiment deux ans de combats, « la mèche allumée, le tambour battant, l'enseigne déployée, et conduitz là par où ils ont voullu aller⁵⁴. » Ainsi se termina ce siège de Brissac ; l'autorité du roi n'en sortit guère renforcée. Les forces des princes catholiques tenaient une bonne partie de l'Anjou. La Rochepot avait certes obtenu leur départ de Brissac⁵⁵, mais il avait perdu encore une fois l'usage de la forteresse pour combattre le parti adverse. L'armée du prince continua vers Chemillé dont il obtint la reddition par composition, mais laissa ses soldats piller la ville et violer les femmes. Finalement, Brissac avait été bien traitée.

III. Charles II de Cossé-Brissac, maréchal de France (1592 – 1594)

Mais que faisait donc Charles de Cossé-Brissac pendant ces deux ans de guerre autour de Brissac ? Alors que Judith d'Acigné, très belle femme, selon Brantôme⁵⁶, défendait avec obstination sa demeure.

Le comte de Brissac combattait au service de la Ligue. Il fut d'abord fait prisonnier à Falaise par Henri IV⁵⁷ qui le libéra sur promesse de ne plus le combattre. Le 20 février 1592, le duc de Mayenne, chef militaire de la Ligue, le nomma gouverneur du Poitou. Il fut sérieusement

⁵² Charles Gautier, *Idem*, p. 388.

⁵³ Jean Louvet, *idem*, p. 180. Même chose pour les citations suivantes.

⁵⁴ *Id.*, p. 181.

⁵⁵ Madame de Brissac avait promis que le château de Pouancé fût replacé dans l'obéissance du roi, ce qui se fit le 23 mars 1592, quand son capitaine vint à Angers prêter serment de fidélité.

⁵⁶ Brantôme, *Idem*, tome VI, p. 183.

⁵⁷ Selon Brantôme, *Id.*, tome VI, p. 149.

blessé le 15 août 1591 devant Poitiers⁵⁸. Le 25 février 1593, la Ligue le fit maréchal de France pour avoir bien fait la guerre en Poitou contre le roi⁵⁹.



Extrait de H. Geffroy, éditeur, s.d., avec l'intitulé suivant : « Le fils du maréchal de Cossé-Brissac présidait à la confection des barricades »⁶⁰

(Charles II de Cossé-Brissac à Paris le 12 mai 1588. Il ameuté les écoliers de l'Université pour dresser des « barricades » pour la Ligue, *i.e.* contre Henri III ; le roi dut quitter la ville le lendemain⁶¹)

⁵⁸ « M. de Brissac (...) fit une si belle charge, luy le premier, et s'y mesla si advant et si vaillamment, qu'il y fut fort blessé en un bras d'une pistollade, et porté par terre ; et sans un vaillant gentilhomme qui l'ayda à monter, il estoit pris ou perdu (...) », *Id*, p. 148.

⁵⁹ *Id*, p. 149. Brantôme est très favorable au comte de Brissac.

⁶⁰ Paul Lehuteur dans son *Histoire de France en cent tableaux*, édit. Lahure, s.d., p. 58, présente le personnage principal de cette scène comme étant le duc de Guise, chef de la Ligue (voir site Gallica). Scène dessinée au XIXe siècle, soit plusieurs siècles après les faits.

⁶¹ ADML, Fonds du duché de Brissac, 188 J récolé, art. 349, Selon Agrippa d'Aubigné, *Histoire universelle*, t. VIII, p. 213, « Le comte de Brissac, trouvant à l'Université quelques escolliers les premiers en rue, leur fit commencer une barricade, et de là, ce nom courant partout, chascun voulut monstrier qu'il en avoit vu faire. L'effet suivit le nom par tout ce vaste corps. » Cité par Anne-Marie Cocula, « La barricade avant la barricade », p. 33-42, dans *La Barricade*, Alain Corbin et Jean-Marie Mayeur, 1997.

Dans les mêmes temps, le bourg de Brissac et les campagnes vers Rochefort étaient en proie à la vengeance des royaux en échec répété devant le château de cette ville solidement établi sur la Loire : dans la nuit du 20 au 21 juillet 1593, les garnisons d'Angers et du château de Veziens « se sont assemblez, et sont allez dans le bourg, à Brissac et vallée de Rochefort ; là, ilz ont tué beaucoup de paouvres gens, prins des prisonniers, chevaux et armes, mis le feu en beaucoup de logis, qui ont bruslé beaucoup de paouvres femmes et enfants, chevaux et bestiaux, qui estoit une pitié (...) et ce, à raison des garnisons qui estoient dudict Rochefort logées esdittes vallées⁶². » C'est semble-t-il la dernière action d'envergure à Brissac et dans ses environs. Contrairement au château, le plat pays était sans protection.

Charles de Cossé poursuivit sa carrière à Paris, d'abord pour la Ligue, puis rapidement au service du roi Henri IV. Mayenne le nomma gouverneur de Paris le 22 janvier 1594, la ville étant alors aux mains des princes catholiques. Contrairement à cet engagement vis-à-vis de la Ligue, Charles de Cossé négocia bientôt son ralliement au roi : le 22 mars 1594, il lui livra entrée dans Paris « sans qu'un seul bourgeois ait reçu incommodité en sa personne ny en ses biens, fors trois ou quatre, avec vingt ou vingt-cinq lansquenetz qui se sont fait tuer (...)»⁶³ Il fut nommé de nouveau maréchal de France, mais cette fois par le roi⁶⁴. Celui-ci n'hésita pas à le combler d'honneurs pour s'assurer de sa fidélité : connétable le 3 septembre suivant, admis à l'ordre du Saint-Esprit, et même gratifié d'une somme considérable de 1,7 million de livres⁶⁵. Le prix à payer pour aider à conduire M. de Mercœur, chef de la Ligue, sur la voie de la paix signée à Nantes en 1598.

Partir du point de vue de Brissac et de la famille de Cossé-Brissac permet d'appréhender la manière dont une famille noble importante et un petit bourg du plat pays ont vécu cette calamité qu'est une guerre civile. Les lignes qui séparent les deux camps sont brouillées par les complexes interconnexions des familles. Et par les changements de fidélité au cours du conflit. Les Cossé-Brissac en sont ici un bon exemple.

Ceux qui paient le prix fort sont les humbles. Le bourg de Brissac, favorable à la Ligue, et les campagnes qui l'entourent ont été saccagés. Les arrangements entre les nobles, les « compositions », ne leur profitent guère. C'est sur les habitants que se vengent les troupes quand elles sont ulcérées de leurs échecs. Celles du roi n'échappent pas à cette terrible loi.

Cette étude donne aussi un aperçu sur les manières de combattre. Brûler les blés, les maisons, détruire les récoltes pour effrayer, toutes ces méthodes font déjà partie de la panoplie guerrière... Les codes d'honneur des capitaines -voir la troupe qui sont du château de Brissac avec ses étendards déployés- sont issus du Moyen Âge. C'est aussi une guerre de sièges, à Brissac comme dans toute la province, les fortifications passant d'un camp à l'autre en peu de temps. Mais l'artillerie, très crainte, peut détruire les murailles les plus solides comme celles de Brissac.

⁶² Jean Louvet, *Idem*, t. II, 2e partie (p. 237-320), p. 290.

⁶³ *Id.*, p. 294. Il fut bien sûr accusé de trahison, mais Brantôme (*Idem*, tome VI, p. 150) le disculpe : « pour reconnoistre et servir son roy, cela ne se peut dire trahison : tant s'en faut, c'est un acte très magnanime, et dont le comte en doit estre très loué (...) »

⁶⁴ Selon Fadi el Hage, cette pratique consistant à accorder des charges pour recueillir des ralliements « s'avéra un élément essentiel de la normalisation institutionnelle nécessaire pour sortir de la crise », dans : « Sortir d'une crise multiple. La France et la sortie de la crise de la Ligue sous le règne d'Henri IV », p. 29-41. Dans : Jérôme Grévy, *Sortir de crise. Les mécanismes de résolution de crises politiques (XVIe-XXe siècles)*, Rennes, PUR, 2010.

⁶⁵ Laurent Bourquin, *Idem*, p. 205.

Il ne semblait pas qu'il pût y avoir une victoire définitive. Les troupes se déplaçaient sans cesse. La sortie de crise ne pouvait être que politique. Le roi acheta la pacification, y compris auprès de ceux qui lui avaient été infidèles, le regard seulement porté vers le futur, vers un royaume apaisé.